

Plan info

Editorial



L'année 2008 étant terminée, comme de coutume maintenant, nous désirons vous faire un petit bilan de l'année écoulée et une prospective de celle à venir. La commission information s'est attelée à cette tâche et je tiens à la remercier.

Sur le plan communal, l'année fut riche en événements.

Les élections du mois de Mars ont vu le renouvellement du Conseil Municipal et aujourd'hui chacun a pu prendre ses marques et ainsi se mettre au travail.

Au mois de Juin, l'inauguration de l'école eut un succès important et l'ensemble des responsables politiques et administratifs, Monsieur l'Inspecteur d'Académie en premier, ont été unanimement satisfaits d'une telle réalisation. A nous maintenant de faire vivre cette école de façon pérenne.

Les principaux travaux de l'année 2008 furent ceux de la route d'Izeaux, qui devront se terminer courant 2009. Et bien sûr la réflexion sur le PLU.

2008 a eu son lot de difficultés :

D'abord la crise économique, qui malheureusement, a touché directement certains d'entre vous par la perte de leur emploi ou par une diminution de leur temps de travail.

Puis, dans un autre registre, les conditions climatiques de plus en plus inquiétantes ont provoqué notamment de violents orages au mois de Septembre et ont causé de gros dégâts sur les voies communales. Ceci nous

obligeant à réaliser des travaux non prévus en 2009.

Pour toutes ces raisons, je vous propose que l'on s'engage dans l'année 2009 avec détermination et assurance. Inutile de se lamenter, même si c'est difficile, tout n'est pas noir et soyons certains qu'il est plus aisé de résoudre les difficultés dans la bonne humeur et avec le sourire que dans la morosité.

Courant 2009 nous verrons la fin de l'élaboration du PLU.

Une réflexion sur la mise en place d'un traitement de l'eau sera faite en collaboration avec la DASS ainsi que sur l'assainissement avec la Communauté de Communes.

Je sais que tout ceci sera un travail important pour le Conseil Municipal, mais nous essaierons de mener ces réflexions à leur terme.

Je voudrais aussi saluer le travail du CCAS qui a mis en place les rencontres inter-âges, ce qui permet à certains d'entre vous de se retrouver régulièrement, et de pouvoir s'enrichir mutuellement.

Sur ces notes heureuses, je souhaite à toutes et à tous une année 2009 la plus sereine possible, pleine de bonheur et de joie dans vos familles. Bonheur simple mais Bonheur vrai.

Bonne lecture à vous pour ce journal.

Jean- Paul BERNARD

Dans ce numéro :

Editorial	1
L'école	2
Station Mandrin	2
Tri Recyclage	3-4
Les Finances	4
PLU, Route d'Izeaux, Dégats d'orage, Recensement,	5
CCAS, Agiroute, Don du sang	6
Brioches, défibrillateur, Stockage déchets Chambaran, Etat-Civil	7
Horaires mairie, Commissions communales	8

L'école

Le 2 septembre dernier, 24 enfants ont repris le chemin de l'école de PLAN. Ils ont été accueillis par leur institutrice Aurélie ALESSI. Amandine PELLIER-CUIT assure la garderie du matin et du soir, la cantine et deux heures d'aide à l'institutrice. Nathalie VACHET accompagne les enfants dans le car scolaire après l'école et effectue l'entretien des locaux.

6 enfants sont en grande section maternelle, 12 sont au cours préparatoire et 6 sont en cours élémentaire 1^{ère} année.

Les enfants sont allés à la piscine de La Côte St André à raison de 10 séances réparties de septembre à décembre 2008.

Ils ont également participé au Courseton de BREZINS qui rassemblait 900 enfants des écoles des communes environnantes.

Le projet pédagogique des trois écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) est lié d'une part, au développement de l'autonomie

de l'enfant et d'autre part à la pratique des arts. Il se déroule sur trois ans, de 2007 à 2010.

Des rencontres sont organisées entre les trois écoles :

- le vendredi 19 décembre 2008, fête de Noël avec des ateliers bricolage le matin et un spectacle l'après-midi « Le petit cirque sous les étoiles ».
- le vendredi 20 mars 2009, fête du Printemps. Il s'agit d'une journée sur le thème du Jeu. Une exposition est prévue à 16 heures à l'école de PLAN.
- Le vendredi 26 Juin 2009, spectacle de fin d'année à LA FORTERESSE.

Nos petits écoliers ne manquent pas d'activités et nous leur souhaitons une très bonne année scolaire 2008-2009.

Nature et environnement

Station Mandrin

Vous avez sûrement remarqué l'implantation d'un totem représentant la silhouette de MANDRIN ainsi qu'une table de pique-nique en allant au Camp de César !

C'est dans le cadre du programme européen « LEADER+ » que la Communauté de Communes BIEVRE TOUTES AURES et l'Office de Tourisme Mandrin Chambaran ont proposé d'installer et de financer sur les 11 communes des stations Mandrin. Il reste aujourd'hui à organiser la valorisation ludique et pédagogique de ce réseau.



Le Maquisard

COMMUNES	THEME	LIEU-DIT
Bevenais	La Capture	Centre Bourg (en attente d'être posé)
Bressieux / St Pierre de Bressieux	La Ruse	La Croix Trouva
Brion	Le Supplice	Col de la Croix Toutes-Aures (en attente d'être posé)
La Forteresse	Le Chef de Famille	Chorieu
Plan	Le Maquisard	Les Bruyères - sur la route du Camp de César
St Etienne de St Geoirs	Les campagnes Son Trésor La Maison	Etang Chanclau Château des Ayes Devant le parvis de la mairie
St Geoirs	Un Bandit au Grand Cœur	Devant le parvis de la mairie
St Michel de St Geoirs	Le Bel Homme	Montolivet
St Paul d'Izeaux	Le Roi de Prusse	Pied Pollon
Sillans	Le Chapeau	Etang du Meunier (en attente d'être posé)

Nature et environnement

Oui au tri ! Jeter moins, valoriser plus

Savez-vous qu'il a été collecté durant l'année 2007 une moyenne par habitant de :

32,45 Kg de verre (Conteneur Vert)

9,78 Kg d'emballages (Conteneur Jaune)

25,5 Kg de papiers (Conteneur Bleu)

Le Tri : Quel est le bon geste ?

Conteneur JAUNE

Bouteilles et Flacons en plastique



Boîtes métalliques, briques et emballages en carton



Conteneur BLEU

Journaux, magazines, prospectus, papiers de bureau, enveloppes



Conteneur VER

Pots, Bocaux et Bouteilles en verre



Benne de collecte : deux en une...

Régulièrement, des camions spécialement conçus pour la collecte des déchets à



recycler « vident » les conteneurs des points recyclages installés sur la zone du SICTOM.

Mais comment se fait-il qu'une fois déposés dans les conteneurs bleus et jaunes les déchets à recycler soient collectés dans la même benne ?

Quelqu'un saboterait-il le geste de tri des habitants ?

Rassurez-vous, il n'en est rien !

Si les emballages à recycler déposés dans les

conteneurs jaunes sont bien acheminés vers le centre de tri à Penol dans la même benne que les papiers mis dans les conteneurs bleus, ils ne sont en aucun cas re-mélangés. Simplement, la benne en question possède deux casiers séparés par une cloison (on parle d'ailleurs de benne bi-compartimentée)

L'utilisation d'une telle benne permet, entre autre, de limiter le nombre de déplacements des camions sur nos routes. Pratique et sécurisant !

Le Recyclage :

Tous les déchets collectés dans les points d'apport volontaire font étape au centre de tri de Penol avant d'être expédiés vers les usines de recyclage (sauf le verre). C'est ainsi que nos emballages triés connaîtront une seconde vie !

(Source SICTOM)

Nature et environnement

La Communication :

Chaque année le SICTOM va à la rencontre de la population pour répondre aux questions sur le tri et le recyclage des emballages. L'équipe de communication tient un stand d'information, au printemps, sur les marchés ainsi que dans quelques supermarchés de la région.

Des Ambassadrices interviennent dans les classes

Rentrée 2008/2009, la sensibilisation continue ...les intervenantes se tiennent à disposition des enseignants, n'hésitez pas à les contacter !

Composteurs individuels :

En complément de la collecte sélective, le SICTOM propose aux habitants de faire leur compost à partir des déchets de jardin, de cuisine, cendres, sciures, marc de café, thé, infusettes.....

Pour cela vous pouvez acquérir un composteur moyennant une participation de 16€.

Le but étant de réduire le plus possible les quantités d'ordures ménagères à traiter et donc de limiter les coûts.

Votre Mairie peut vous fournir un bon de commande et une documentation sur le compostage.



et apprennent aux enfants le bon geste de façon ludique et pédagogique et leur font visiter le centre de tri pour qu'ils se rendent compte de l'importance du geste de tri.

Cela fait maintenant 8 ans que le centre de tri ouvre ses portes début juin à l'ensemble des habitants de la Bièvre. Journées riches d'informations et d'échanges entre les différents acteurs du tri.

Vous pouvez aussi pratiquer le compost en tas dans votre jardin.

Vous pouvez prendre contact avec les services du SICTOM au 04.76.36.21.75

Collecte des piles :

Nous vous rappelons que la collecte des piles est en place dans les mairies, écoles primaires, collèges et lycées.

N'hésitez pas à les rapporter !! Elles seront ensuite traitées par des entreprises spécialisées pour éviter de polluer.

(Source SICTOM) (*)

(*) Syndicat Intercommunal de Collecte et de Transport des Ordures Ménagères

Les finances

Budget communal 2007	Réalisé
Recettes de fonctionnement	173 597,18 €
Dépenses de Fonctionnement	130 188,23 €
Résultat	43 408,95 €
Recettes d'investissement	252 378,25 €
Dépenses d'investissement	243 148,80 €
Résultat	9 229,45 €

Budget primitif communal 2008	Prévu
Recettes de fonctionnement	198.880,00 €
Dépenses de Fonctionnement	198.880,00 €
Résultat	0,00 €
Recettes d'investissement	231.260,00 €
Dépenses d'investissement	231.260,00 €
Résultat	0,00 €

Taxes	Taux 2007	Taux 2008
Taxe d'habitation	9,45 %	9,45 %
Foncier bâti	10,20 %	10,20 %
Foncier non bâti	30,30 %	30,27 %
Taxe professionnelle	8,15 %	8,13 %

Urbanisme et bâtiments communaux

Point sur le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Suite à la réunion publique de concertation du 26 juin 2008, un certain nombre de questionnements, d'incompréhensions ont été exprimés.

Nous y avons répondu, point par point, et avons effectué certaines modifications sur le plan de zonage.

Les étapes restant à mettre en œuvre sont:

Arrêt du PLU

Par le Conseil Municipal avant d'être soumis à l'avis des personnes publiques.

La consultation des personnes publiques.

Le dossier arrêté est transmis pour avis aux services de l'Etat, aux personnes publiques et aux organismes saisis dans le cadre de la consultation. Ils disposent d'un **délai de trois mois** pour donner leur avis. C'est le projet arrêté

accompagné des avis des personnes publiques qui sera soumis à l'enquête publique.

L'enquête publique

La durée est **d'un mois**. Celle-ci sera précédée d'une réunion publique (affichage en mairie, parution dans les journaux)

L'approbation

Le PLU est approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Soucieux du développement harmonieux et cohérent de notre village, nous nous sommes accordé le temps de la réflexion, de la remise en cause afin d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme qui ne doit pas être utilisé comme un simple outil réglementaire d'occupation des sols mais un véritable outil d'aménagement durable au service de notre commune.

Route d'Izeaux

Le Conseil Général de l'Isère, par la voix de son Président Monsieur Vallini, s'était engagé à classer cette route dans la voirie départementale si les communes respectives engageaient des travaux de mise au gabarit. Après plusieurs réunions, ces municipalités décident de faire les travaux nécessaires. Pour la commune de Plan, il

reste des travaux d'accotement qui devront se faire au printemps 2009.

Mais aujourd'hui la commune d'Izeaux, après un changement de municipalité, nous fait savoir qu'elle n'engage pas les travaux. Nous sommes donc en discussion avec St Paul d'Izeaux pour relier ces deux communes par une route départementale.

Dégâts d'orage

Le 04 septembre au soir, comme de nombreuses communes du secteur, Plan a subi de violents orages qui causèrent des dégâts importants sur la voirie et des inondations dans certaines maisons.

L'état de catastrophe naturelle a été pris par arrêté Ministériel en date du 05 novembre 2008. Les réparations des chemins pourront être effectuées dès le printemps 2009.

Recensement de la population

Nathalie VACHET, agent recenseur, vous a rendu visite dans la période du 17 janvier au 16 février 2008. **La commune de PLAN a une population recensée 2008 de 232 habitants.**

Depuis 2004, les communes de moins de 10.000 habitants ne sont recensées que tous les 5 ans. Pour assurer l'égalité de traitement des

communes il convient de calculer pour chacune d'elles la population à une même date de référence. La méthode consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1/1/2009 mais calculées en se référant à l'année milieu des 5 années écoulées soit le **1/1/2006. Il en résulte de ce calcul pour PLAN 224 habitants à cette date de référence.**

Informations diverses

CCAS

Cinq rencontres conviviales ont été organisées depuis le mois d'octobre dernier rassemblant au départ 17 personnes, puis entre 27 et 29 personnes les fois suivantes.

Chacun trouve sa place autour d'une table de scrabble, de belote ou d'activités manuelles. Les participants viennent, tour à tour, avec une brioche, une tarte ou un gâteau, quelques rafraîchissements, de quoi « se régaler les papilles » et passer un bon moment ensemble !

121 personnes ont assisté à la soirée animée par le groupe « l'Air de rien » le 6 décembre 2008.

AGIROUTE

AGIR est une association constituée de bénévoles retraités et préretraités qui proposent et entreprennent, tant en France qu'à l'étranger, des actions de solidarité mettant ainsi à profit leur expérience professionnelle et humaine.

Soutenue par la Sécurité routière au niveau local et national, l'Association AGIR a mis en place son programme AGIROUTE.

C'est ainsi que 17 personnes de Plan et des communes environnantes ont pu assister à la remise à niveau du Code de la Route.

Plusieurs thèmes ont été abordés : révision des panneaux d'obligation, d'interdiction, de danger, de direction. Les arrêts, les stationnements, les carrefours à sens giratoire, les priorités n'ont pas été oubliées ainsi que les mises en garde liées à

Don du sang : un geste généreux

Comme toutes les années, le don du sang à Plan rencontre un franc succès. Cette année il s'est déroulé le 3 Novembre 2008. Merci à tous les donateurs de se soumettre à cette formalité.

Merci aussi aux futurs donateurs qui n'ont pas encore franchit le pas.

Quelques rappels:

D'après l'Etablissement français du sang, **4 % des Français donnent leur sang tous les ans.**

Nous avons tous apprécié la qualité de leur prestation, leur humour et leur bonne humeur communicative. Nous les remercions et espérons bien les revoir courant 2009 !

Les après midi conviviaux ont lieu tous les 15 jours, le lundi de 14 heures 30 à 17 heures. Les personnes du village ayant un peu de temps libre y sont cordialement invitées. Nous avons partagé la galette des rois le 12 janvier et nous nous retrouverons le 26 janvier prochain. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, pour 5 minutes ou pour 1 heure ou pour l'après-midi.... Des projets commencent à émerger et nous espérons bien les réaliser. De quoi placer l'année 2009 sous le signe de la convivialité !

l'alcool, les médicaments, la fatigue et divers problèmes de santé.

Merci aux deux intervenants bénévoles pour la précision de leurs interventions et leur qualité d'écoute.



Remise des diplômes

Quelques **500 000 malades en bénéficient**. En l'absence de produit de substitution totale, les transfusions restent indispensables pour soigner de nombreuses pathologies, telles que les fortes hémorragies, certaines leucémies ou encore l'hémophilie.

Pour satisfaire la demande, **8 000 dons de sang par jour sont nécessaires.**

.../...

Informations diverses

Don du sang : un geste généreux (suite)

Qui peut donner son sang ?

Toute personne âgée de 18 à 65 ans, en bonne santé, d'un poids supérieur à 50 kg. Une grossesse en cours, un accouchement ou un allaitement dans les six mois précédents constituent des contre-indications temporaires. Un antécédent de transfusion ou un organe greffé

contre-indiquent définitivement un don de sang. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun. Consommer un repas léger est même recommandé. Le sang prélevé se renouvelle en quelques heures.

Parlez en autour de vous, nous ne serons jamais assez nombreux.

Donc, à bientôt en Novembre prochain, et encore merci pour ce geste au demeurant très simple.

Brioche pour la recherche contre le cancer

Grâce à votre générosité, la vente de brioches pour le compte de l'association « ESPOIR », a rapporté 355 €.

Défibrillateur

Le Club Cœur et la Commission Municipale Santé de St Etienne de St Geoirs soutenus par des élus et des responsables associatifs des communes environnantes ont organisé la Campagne de la Fédération Française de Cardiologie 2008 dont le thème était : « 1 vie = 3 gestes ».

Trois actions ont été réalisées à St Etienne de St Geoirs.

- Une réunion d'information/sensibilisation grand public le 23 septembre 2008

- Le « Parcours du Cœur » le 27 septembre 2008

- Des séances de formation gratuites d'1h 30 sur les gestes qui sauvent.

Deux personnes de notre village ont bénéficié de cette formation auxquelles s'ajoutent quatre autres personnes formées dans leur cadre professionnel ou leur fonction de pompier bénévole.

Ceci nous a encouragés à effectuer une demande de subvention pour l'acquisition d'un défibrillateur au cours de l'année 2009.

Centre de stockage de déchets en Chambaran

L'association MARRE, (Mouvement Associatif des Ruraux pour le Respect de leur Environnement), a son siège à la Mairie de Brion. Son objectif est de « faire cesser définitivement le projet de centre de stockage des déchets en Chambaran »

Lors de la réunion du Comité de Pilotage du 8 décembre 2008, Serge Revel, Vice Président du Conseil Général de l'Isère a proposé le site (à dépolluer) de Polyméry à Jarrie. Monsieur le Préfet a donné deux mois au Conseil Général pour se positionner.

Restons vigilants et mobilisés.

Etat civil

Bienvenue aux bébés

- **Mathéo DUBOIS** né le 17 juillet 2008 à Voiron. Fils de Cédric DUBOIS et de Mélanie SERVOIN
- **Savana MISTRI** née le 8 septembre 2008 à Grenoble. Fille de Christophe MISTRI et de Vanessa DEAL
- **Nolan MABILY** né le 5 décembre 2008 à Voiron. Fils de Lilian MABILY et de Florence FALCONE

Félicitations aux parents et vœux de santé aux enfants.

Milleurs vœux aux mariés

• **Guillaume BERNARD et Reïko MURANAKA.** Mariés le 11 octobre 2008

Is nous ont quittés

• **André GENEVEY-METAT.** Décédé le 8 février 2008

- **Danielle ANNE Dit DENIS épouse BERNARD.** Décédée le 20 août 2008

- **Emile CONVERT-POUGET.** Décédé le 4 octobre 2008
-

Bloc Notes

Horaires d'ouverture au public de la mairie 357 rue Jean Bernard 38590 PLAN

Les mardis de 13h30 à 16h30.

Tel : 04.76.65.59.31

Fax : 04.76.93.37.40

Les vendredis de 8h30 à 12h30.

Mel : plan.38590@wanadoo.fr

Commissions et représentations communales.

Suite aux élections municipales du 9 mars 2008, la répartition des tâches des élus est la suivante :

Représentants communaux au sein d'organismes extérieurs.

	BTA (1)	SIE (2) La Forteresse	SIABHBLV (3)
Titulaires	J.P. Bernard R. Tirard-Gatel	J. Di Santo G. Richard	J.P. Bernard
Suppléants	S. Biserta J.P. Orcel	B. Cuzin H. Pouget	A. Nichele

(1) BTA (Bièvre Toutes Aures)

(2) SIE (Syndicat Intercommunal d'Electricité)

(3) SIABHBLV (Syndicat intercommunal Hydraulique Bièvre Liers Valloire)

Commissions communales

Nota : Le Maire préside toutes les commissions.

	Ecole	Finances (Budget)	Salle des Fêtes	CCAS	Impôts (Titulaires)
Titulaires Membres	S. Biserta K. Garcia A. Nichele H. Pouget	K. Garcia H. Pouget J.P. Bernard J. Di Santo	S. Biserta K. Garcia H. Pouget H. Alibrandi J. Di Santo	S. Biserta A. Nichele H. Pouget G. Richard J.P. Bernard	M. Cl. Buisson S. Doublier L. Bernard (bois) Rob. Genevey Métat J. M. Pouget A. Richard
	Eau Assainissement	Voierie	Bâtiments Communaux	CIAT(1)	Impôts (Suppléants)
Titulaires Membres	A. Nichele J. P. Orcel	G. Richard J. P. Bernard J. Di Santo J. P. Orcel	G. Richard J. P. Bernard J. Di Santo J. P. Orcel	K. Garcia H. Pouget H. Alibrandi B. Cuzin J. Di Santo	A. Nichele M. J. Silvin M. Garcia F. Michel-Gordaz (bois) J. Orcel R. Tirard-Gatel

(1) CIAT : Communication Information Animation culture Tourisme

CAOA (Commission d'Appel d'Offre et d'Adjudication)		
Président	Titulaires	Suppléants
J. P. Bernard	H. Pouget G. Richard B. Cuzin	A. Nichele H. Alibrandi J. Di Santo

CCAS
Membres extérieurs
M. Cl. Buisson G. Clavel S. Rouleau N. Vachet